

# La Guerre de l'ombre, le livre noir du trafic de drogue en France

Un titre rebattu, qui n'enlève rien à ce livre d'enquête journalistique très costaud commis par une experte du sujet : Claire Andrieux, journaliste indépendante, ex-journaliste police-justice sur RMC-BFMTV, l'une des meilleures spécialistes de la lutte contre le trafic de drogue en France. Elle a enquêté pendant des mois dans les coulisses de cette économie parallèle, pour tenter de la décrypter de A à Z, depuis la production au Maroc et en Colombie jusqu'à l'acheminement et la revente en France. Elle s'est appuyée sur des rapports officiels, de grandes enquêtes et reportages journalistiques, des ouvrages et surtout sur de nombreux entretiens de trafiquants, usagers, policiers, douaniers, magistrats, et « *tontons* » (les informateurs, auxquels elle consacre un passionnant chapitre 11).

Elle dissèque donc, dans une première partie, ce marché énorme « *de l'ombre* » qui réalise un chiffre d'affaires total de 3 à 4 milliards d'euros par an, est gros pourvoyeur d'emplois – 236 000 personnes en vivent directement ou indirectement (dont près de 10 % ne vivent que de lui) – de condamnations (37 000 personnes en 2017) et d'incarcérations (le trafic en est la deuxième cause), et bien sûr, sert un nombre en pleine explosion de consommateurs : 1,4 millions de personnes en France sont des consommateurs réguliers de cannabis, (soit 475 tonnes de résine et d'herbe consommées chaque année), 650 000 sont des usagers réguliers de cocaïne (entre 20 et 25 tonnes).

La seconde partie de son ouvrage, est consacrée aux « *hommes de l'ombre de la lutte contre le trafic* », qu'elle décrit comme formant une sacrée usine à gaz, « *un empirement complexe de services qui dépendent de différentes*

*administrations souvent peu ou mal coordonnées* ». Comment pourrait-il en être autrement, lorsque cinq ministères sont concernés, « *avec leurs milliers de fonctionnaires rarement spécialisés* », qui entrent parfois en concurrence (l'Intérieur, les Comptes publics, la Justice et, dans une moindre mesure, la Défense et les Affaires étrangères) ?

Petit aperçu : travaillent dans ce « *champ* », 700 policiers de la Direction centrale de la Police judiciaire, une centaine à la brigade des Stups de Paris (dépendant de la Préfecture), plus ceux qui œuvrent à la même cause dans les districts parisiens. En région, ils dépendent des services régionaux de police judiciaire (SRPJ), qui comptent tous des groupes ou des brigades des stupéfiants. Les enquêtes importantes à l'échelle nationale, voire internationale, sont censées être coordonnées par l'Office central antistupéfiants, l'Ofast qui a remplacé cette année l'OCRITIS, directement rattaché à la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ). Et on pourrait ajouter la police aux frontières et les commissariats des services territoriaux de la sécurité publique... Sans oublier l'Office central de répression de la grande délinquance financière (l'OCRGDF). Les gendarmes, eux, n'ont pas d'unité spécialisée en région. Bref, chacun dans son coin traite ses infos et ses affaires. La guerre (de l'ombre bien sûr !) n'est pas morte, malgré la création cette année, des Cellules du renseignement opérationnel sur les stupéfiants (les CROSS), « *pour une coopération à marche forcée* » dans les grandes aires urbaines. Objectif : faire circuler les renseignements entre les services de police, gendarmerie, douane, et mêmes bailleurs sociaux et police municipale. Normalement, chaque département



**La Guerre de l'ombre,  
le livre noir du trafic de drogue  
en France**

Claire Andrieux, Denoël,  
416 pages, 20 euros

devrait en accueillir une, en cette nouvelle année 2021. Alors, la guerre de l'ombre est-elle vraiment perdue d'avance ? s'interroge l'auteure en conclusion. Elle répond par un constat plutôt positif, rare quand on aborde le bilan de la lutte contre le trafic de drogues jugée comme étant un « tonneau des Danaïdes ». « Au bout de cette enquête journalistique, dit-elle, on ne peut pas considérer qu'elle soit perdue » : d'une part, on ne lui a jamais fixé un objectif d'éradication, et, d'autre part, elle est toujours en cours...

Ensuite, « les autorités françaises sont reconnues parmi les plus efficaces contre les narcotrafics avec les forces américaines, affirme David Weinberger, chercheur international ». Le problème vient de l'offre de stupéfiants toujours plus forte. « S'il y a échec, il est là. » Et, comme on le sait, « la lutte contre la drogue se joue avant tout dans les pays producteurs qui envoient cannabis et cocaïne vers le juteux marché français. La France ne peut pas y faire grand-chose, au-delà de l'action diplomatique. Il faut aussi considérer la mondialisation des échanges, l'essor du e-commerce. » Voilà un abcès crevé, un fantasme (vite !) détricoté !